



COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

PV N°25 publié le 10/02/2026

Réunion du lundi 9 février 2026

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27

Membres : Fouad BOULANOUAR : 06 26 30 43 09

Roland GUILLAUME : 06 14 74 93 59

David PION : 06 11 10 13 38

COURRIERS RECUS

Filerin : changement de stade en Coupe U15.

Le Coteau : changement d'horaire en U15 D4.

Val d'Aix/Crémeaux : demande de changement de stade en U15 D4.

COUPES DU ROANNAIS « INTERSPORT »

U18

- 8^{ème} de finale

Le Coteau (D2) 0 **Parigny St Cyr** (D3) 0 (4 tirs au but à 3)

Bois Noirs (D2) 2 **Villers/St Denis** (D3) 2 (7 tirs au but à 6)

Nord Roannais (D2) 3 **Filerin** (D3) 1

Roanne Portugais (D3) 0 **Goal Foot** (D2) 6

Val d'Aix (D3) 2 **Avenir Côte** (D2) 1

Rhins Trambouze (D2) 1 **Riorges** (D2) 2

Samedi 21 février à 14h30 :

6 – **Commelle Vernay** (D1) – **Forez Roannais** (D2)

7 – **Essor/Aspn** (D4) – **Loire Sornin** (D2)

- 1/4 de finale (samedi 4 avril)

Val d'Aix – Vainqueur 7

Vainqueur 6 – Le Coteau

Nord Roannais – Riorges

Bois Noirs – Goal Foot

U15

- 8^{ème} de finale

Perreux (D3) 0 **Goal Foot** (D2) 4

Riorges 2 (D3) 4 **Cours** (D4) 2

Roanne Portugais (D4) 0 **Forez Roannais** (D2) 3

Bois Noirs/Durolle (D3) 6 **Avenir Côte** (D2) 3

Commelle Vernay (D3) 2 **Loire Sornin** (D1) 3

Filerin/Nord Roannais (D3) 6 **Essor/Aspn** (D3) 3

Dimanche 15 février à 10h :

3 – Le Coteau (D2) – Roannais Foot 42 (2) (D1)

Dimanche 22 février à 10h

4 – Rhins Trambouze (D3) – Val d'Aix/Crémeaux (D3)

- 1/4 de finale (samedi 4 avril)

Riorges – Forez Roannais

Filerin/Nord Roannais – Vainqueur 3

Vainqueur 4 – Loire Sornin

Goal Foot – Bois Noirs/Durolle

NOTE ET RAPPEL AUX CLUBS

- Tous les clubs sont priés de mettre à disposition des arbitres et visiteurs, des vestiaires dans un bon état de propreté (sol propre et sans déchets).

- En cas d'inversion des rencontres ou l'annulation du match, pensez bien à prévenir l'arbitre qui est désigné.

EN CAS D'ARRÊTE MUNICIPAL LORS DES MATCHS ALLER

Article 38.6 - Arrêté municipal des RG du DISTRICT DE LA LOIRE

Article 38.6.5 :

En cas d'arrêté municipal et pour tout autre motif au cours de la période des **matchs aller**, la **rencontre devra être inversée**. Si les dispositions de l'article 38 ne sont pas conformes, le club recevant aura match perdu par pénalité.

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

REGLEMENT SUR LES MUTATIONS

Depuis le début de saison, nous avons malheureusement pu constater que de trop nombreux clubs ne respectaient pas la règle concernant le nombre de joueurs mutés possible par équipe.

Vous trouverez ci-dessous le texte officiel en vigueur, **en sachant que des contrôles seront désormais effectués**.

Article 160-1c des règlements généraux de la FFF : « Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts, des catégories **U12 à U18**, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, **le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre, dont au maximum un joueur ayant changé de club « hors période »** normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements ».

U18

D2 Poule B

La rencontre n°54534204, **Anzieux 1 – Loire Sornin 1**, annulée le 10/01/26, est reprogrammée le **samedi 14 février à 15h30**, sur le **stade de Chazelles sur Lyon**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Corentin LAVAL**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°54534207, **Montagnes du Matin 1 – Avenir Côte 1**, annulée le 10/01/26, est reprogrammée le **samedi 14 février à 15h30**, sur le **terrain synthétique de Chambost Longessaigne**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Ugo CANTEGREL**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°54535418, **Le Coteau 1 – Goal Foot 1**, annulée le 10/01/26, est reprogrammée le **samedi 14 février à 15h30**, sur le **stade Bécot**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Gani GEZGIN**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°54535419, **Bois Noirs 1 – Forez Roannais 1**, annulée le 10/01/26, est reprogrammée le **samedi 14 février à 15h30**, sur le **stade de St Just en Chevalet**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Jessim HAMOUCHE**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°54535839, **Nord Roannais 1 – Rhins Trambouze 1**, annulée le 10/01/26, est reprogrammée le **samedi 14 février à 15h30**, sur le **stade de La Pacaudière**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Evan MATHIEU**, sont priés d'en prendre bonne note.

D3 Poule C

La rencontre n°55184370, **Roanne Portugais 1 – Commelle Vernay 2**, initialement prévue le 31/01/26, est reprogrammée le **samedi 14 février à 14h30**, sur le **stade Fontalon de Roanne**. Accord des deux clubs. L'arbitre de la rencontre, **Berat TOK**, est prié d'en prendre bonne note.

La rencontre n°55184344, **Rhins Trambouze 2 – Filerin 1**, annulée le 24/01/26, est reprogrammée le **samedi 21 février à 15h30**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D4 Poule B

La rencontre n°55184527, **Ent. Champdieu/Astrée 2 – Avenir Côte 2**, annulée le 10/01/226, est reprogrammée le **samedi 14 février à 15h30**, sur le **stade de Champdieu**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Hani BEN MOSBAH**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°55184499, **Forez Roannais 2 – Parigny St Cyr 2**, programmée le **samedi 28 février**, aura lieu sur le **stade de St Just la Pendue, à 13h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

U15

D4 Poule E

La rencontre n°55184812, **Essor 2 – Montagnes du Matin 1**, annulée le 23/11/25, puis le 21/12/25, puis le 10/01/26, est reprogrammée au **dimanche 15 février à 10h**, sur le **stade de Cherier**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Wassim BENLHASSEN**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°55184822, **Ent. Val d'Aix/Crémeaux 2 – Ent. Essor/Aspn 2**, annulée le 25/01/26 (terrain impraticable), est reprogrammée le **dimanche 22 février à 10h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

FOOT ANIMATION

U11

Voici la composition officielle des poules pour la seconde phase de la saison qui débutera le **samedi 28 février**.

Les plateaux sont composés de 4 ou 3 équipes.

Les calendriers sont consultables sur le site du District.

RECTIFICATIF : en seconde phase, sur chaque plateau, les équipes disputent deux rencontres de 25'.

D1 (14)

Avenir Côte 2 – Bussièrès 1 – Commelle Vernay 2 – Crémeaux 1 – Fc. Roanne 1 – Filerin 1 – Le Coteau 1 – Loire Sornin 2 – Parigny
St Cyr 1 – Riorges 2 – Roannais Foot 42 (3) – Roannais Foot 42 (4) - St Denis de Cabanne 1 – Villers 1

D2 (15)

Avenir Côte 3 – Essor 1 - Goal Foot 2 - Le Coteau 2 – Mably 1 – Nord Roannais 1 – Ouches 1 - Perreux 1 - Pouilly les Nonains 1 –
Rhins Trambouze 2 - Riorges 3 – Roanne Portugais 1 - St Denis de Cabanne 2 – Val d'Aix 1 – Villers 1

D3 (12)

Avenir Côte 4 – Commelle Vernay 3 - Cours 1 - Filerin 2 – Le Coteau 3 – Loire Sornin 3 - Parigny/Cordelle 2 – Rhins Trambouze 3 -
Riorges 4F – Val d'Aix 2 - Villers 2 – Villers 2